



ACV

1-3 rue de la Porte de Brie

94 000 CRETEIL

Tél : 01 46 81 21 21

ESTIMATIONS GRATUITES

- Prise en charge intégrale du montant des diagnostics en cas de vente d'un mandat confiance.

Barème d'honoraire « TRANSACTION HABITATION » - TTC

- 6500 € forfaitaire pour un prix de vente net vendeur inférieur à 80.000 €
- 7500 € forfaitaire pour un prix de vente net vendeur compris entre 80 001 € et 100 000 €
- A partir de 100 000 € net vendeur :
 - Commission de base de 8 250 €
 - + 250 € supplémentaires de commission par tranche de 5000 € sur le prix de vente

Barème d'honoraires « GESTION »

- Honoraires de gestion : 8 % TTC du montant des loyers encaissés

Barème d'honoraires « LOCATION »

- Honoraires de location (visite, rédaction du bail, dossier) : 10€ /m²
- Etat des lieux : 3€/m²
- Ces honoraires sont à payer par le bailleur ainsi que le locataire